



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} R I – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03.58.43.00.60

e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION SPORTIVE

PV 23 Sp 5

Réunion le 26 août 2020

Présents : MM Trinquesse – Barrault – Batréau – Schminke - Mme Chéry-Floch

Excusés : MM Joseph – Rollin

Début de la réunion à 16 h 00.

1. Formation des groupes seniors - saison 2020 / 2021

Courriel du club de Seignelay en date du 13 août 2020 : demande de changement de groupe. La commission en prend note.

La commission prend note des modifications suivantes en championnat départemental 4 et modifie la constitution des groupes :

- **engagement de l'équipe de SEREIN AS 2** (courriel en date du 27 juillet 2020)
- **engagement de l'équipe de CHARNY** (courriel en date du 19 août 2020) – appellation de l'équipe, entente Charny/Champignelles/Bléneau en attente de validation par la commission statuts et règlements)
- **engagement de l'équipe de FONTAINE LA GAILLARDE** (courriel en date du 18 août 2020)
- **retrait de l'équipe d'ETIVEY** (courriel en date du 25 août 2020) – amende 160 € au club pour retrait de championnat seniors avant le début de la compétition.

DEPARTEMENTAL 4

Groupe A

Cheny 2
Joigny 3
~~Neuvy Sautour 2~~
~~Perrigny 1 / Charbuy 2~~
Pont Sur Yonne 2
Seignelay 1
Sens Eveil 1
St Julien Du Sault 2
St Sérotin 1
Soucy Thorigny 1
Fontaine La Gaillarde 1
Charny 1

Groupe B

Andryes 1
Asquins Montillot 2
Auxerre Aigles FC 1
Auxerre Sp Citoyens 2
Chéu 1
E.C.N 3
~~Etivey 1~~
St Sauveur-Moutiers 1
Toucy 3
Serein AS 2
Neuvy Sautour 2
Perrigny 1 / Charbuy 2

La commission souhaiterait que les équipes qui s'engagent tardivement en Départemental 4, le fassent avant la date du 1^{er} septembre 2020 pour une meilleure organisation de ce championnat et la coupe de l'Yonne pour les équipes 1.

RAPPEL : du règlement des championnats seniors du district

Article 3 - C. Dispositions particulières applicables au Championnat de Départemental 4

1. Il est possible d'engager une ou plusieurs équipes dans ce championnat après la date fixée chaque saison par la commission compétente et ce jusqu'au début du championnat. Dans le cas où une équipe s'étant engagée dans ce championnat n'est pas en mesure de poursuivre par manque de joueurs, elle peut modifier son engagement en réalisant une entente avec un autre club dans le respect de l'article 7.6 de l'annuaire du District. Et ce jusqu'au 5^{ème} jour franc après le début du championnat
2. Le club engageant deux équipes ou plus en dernière division de district avant la date fixée chaque saison par la commission compétente devra, à la parution de la formation des groupes, préciser par écrit avec papier à entête du club ou par mail depuis l'adresse officielle du club au secrétariat de District, dans un délai maximal de 10 jours, l'équipe considérée comme l'équipe 1, donc de niveau supérieur.
3. En cas de non réponse dans le délai fixé, il sera tenu compte de la décision de la commission sportive du District.
4. Au niveau sportif, l'équipe 2, voire l'équipe 3, ..., ne pourront accéder à l'échelon supérieur même si elles sont en position d'accession puisque seule l'équipe 1 désignée est éligible à une accession.
5. Dans le cas où le club engage une équipe supplémentaire dans cette dernière division alors qu'elle a une équipe déjà engagée et ce après la date fixée chaque saison par la commission compétente, cette dernière équipe ne pourra accéder à la division supérieure à l'issue de la saison.

2. Changements dates, horaires, terrains

Courriels du club d'Auxerre Sp Citoyens en date des 16 et 23 juillet 2020 et du service des sports de la mairie d'Auxerre en date du 16 juillet 2020 : programmation des matchs à domicile suite à l'indisponibilité du complexe sportif RY Aubin d'Auxerre (travaux).

Le Président de la commission sportive prendra contact avec le service des sports de la mairie d'Auxerre pour une programmation des matchs sur les installations du stade des Brichères pendant la réalisation des travaux au complexe sportif RY Aubin.

Courriel du club de Neuvy Sautour en date du 24 juillet 2020

La commission prend note de l'indisponibilité des installations du stade J. Lancray de St Florentin pour les dates des 4 et 5 octobre 2020.

Courriel du club de Neuvy Sautour en date du 26 août 2020 : programmation des matchs seniors des équipes 1 et 2 à domicile le même jour.

La commission en prend note lors la réalisation du nouveau championnat D4 gr B (changement de groupe pour l'équipe de Neuvy Sautour 2)

Courriel du club de St Sérotin en date du 8 août 2020

La commission prend note de l'indisponibilité des installations sportives de St Sérotin pour la date du 13 septembre 2020.

Courriel de la mairie de Sens

La commission prend connaissance du courrier de la municipalité de Sens concernant l'organisation de la 27^{ème} édition du Tournoi Sans Frontière prévu du 29 octobre au 1er

novembre 2020 sur le complexe sportif rue René Binet à Sens, la commission en prend note mais rappelle aux clubs qu'ils doivent mettre un terrain et des vestiaires à disposition si besoin pour disputer les rencontres officielles programmées pendant la période.

3. Coupe de l'Yonne

Le 1^{er} tour de la coupe de l'Yonne seniors se déroulera le 20 septembre 2020.

62 équipes sont engagées, soit 30 matchs et 2 exempts pour atteindre les 32^{ème} de finale.

La commission procède au tirage des 30 matchs :

- Arcy Sur Cure 1 – Fontaine La Gaillarde 1
- Sens Jeunesse 1 – St Valérien EESV 1
- FC Florentinois 1 – Champigny 1
- Monéteau 1 – E.C.N. 1
- Andryes 1 – Sens Franco Portugais 1
- St Denis Les Sens 1 – Charbuy 1
- Fleury La Vallée 1 – UF Tonnerrois 1
- Perrigny 1/Charbuy 2 – St Bris Le Vineux 1
- Seignelay 1 – Avallon FCO 3
- Auxerre Aigles 1 – Varennes 1
- Serein AS 1 – Héry 1
- Sens Eveil 1 – Sens FC 3
- St Georges 2 – Soucy Thorigny 1
- Ravières 1 – St Sauveur Moutier 1
- Magny 2 – Chablis 2
- Migennes 2 – FC Gatinais
- Cheny 1 – Cerisiers 2
- Vermenton 1 – Serein HV 1
- Charny 1 – St Julien Du Sault 1
- Cheu 1 – Asquins Montillot 1
- Champs Sur Yonne 1 – Courson 1
- Appoigny 2 – Vinneuf Courlon 1
- St Sérotin 1 – Neuvy Sautour 1
- Gron Véron 1 – Vergigny 1
- Malay Le Grand 1 – Aillant sur Tholon 1
- Gurgy 1 – Chevannes 1
- St Fargeau 1 – Tanlay 1
- Quarré St Germain 1 – Auxerre Sp Citoyens 1
- Mt St Sulpice 1 – Coulanges La Vineuse 1
- Joigny 1 – Champlost 1

Exempts : Toucy 1 – Pont Sur Yonne 1

4. Questions diverses

Match 50443.1 du 13.09.20 Sens Eveil – St Sérotin Départemental 4 gr A

Courriel du club de St Sérotin en date du 24.08.20 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

Courriel du club de Cerisiers en date du 2 juillet 2020

La commission prend note de la composition du bureau de leur club pour la saison 2020/2021.

Courriel du club de Toucy en date du 31 août 2020

Les clubs sont priés de prendre note des nouvelles couleurs pour les équipes de Toucy :
Rouge / Jaune / Noir.

Courriel du club de St Valérien EESV en date du 22 juillet 2020

La commission prend note du PV de l'Assemblée Générale du 1^{er} novembre 2019.

5. Prochaines réunions

- Mercredi 2 septembre 2020 sur convocation
- Mercredi 9 septembre 2020 sur convocation

Fin de la réunion à 17 h 40.

Le Président de Commission
Trinquesse Jean-Louis

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »